

# Syntaxe des références bibliographiques – 1

## Méthode traditionnelle (références en notes)

### La référence dans la bibliographie

#### ■ Syntaxe de base pour un ouvrage non périodique

*Titres et sous-titres doivent être en italique, sauf pour les documents non publiés (thèses, mémoires, rapports...) S'il y a un sous-titre, on le sépare du titre par un deux-points :*

**NOM, Prénom. Titre : sous-titre. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

ECO, Umberto. *Le Signe : histoire et analyse d'un concept*. Trad. de Jean-Marie Klinkenberg. Paris : Librairie Générale Française, 1992. (Coll. Le livre de poche ; Biblio essais, n° 4159). 282 p. (Édition originale italienne : Milan, ISEDI, 1973).

*Pour un volume isolé d'un ouvrage qui en comporte plusieurs, on ajoute, après le titre général de l'œuvre, la numérotation du volume et son titre éventuel :*

**NOM, Prénom. Titre général : sous-titre. Numérotation du volume, Titre du volume. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, série). Description matérielle. Autres notes.**

RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 2, *Le Temps raconté*. Paris : Éditions du Seuil, 1985. (Coll. L'ordre philosophique). 432 p.

*Pour une réédition, on ajoute la date de 1<sup>er</sup> parution entre crochets. Sa position varie selon les usages ; nous la plaçons après le titre principal ou le titre du volume, selon le cas :*

**NOM, Prénom. Titre : sous-titre [année 1<sup>er</sup> parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu d'édition : Éditeur, année d'édition. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

HUGO, Victor. *Le Dernier Jour d'un condamné* [1829]. Paris : Le Livre de Poche, 1990. 320 p.

RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *L'Intrigue et le récit historique* [1984]. Paris : Seuil, 1991. (Coll. Points, Essais), 416 p.

*Zone "description matérielle" : on y met le nombre de pages, ou nombre de volumes si l'on réfère à l'ensemble d'une œuvre en plusieurs volumes. Le cas échéant, on ajoute le nombre d'illustrations et les éléments additionnels (planches, recueil d'exercices, etc.) :*

BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 1966 ; 1974. (Coll. Bibliothèque des sciences humaines). 2 volumes.

ADAM, Jean-Michel. *Le Texte narratif : précis d'analyse textuelle*. Paris : Éditions Fernand Nathan, 1985. (Coll. Nathan-Université). 285 p., avec travaux d'application et leurs corrigés.

TOULIER, Bernard. *Architecture et patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en France*. Paris : Éditions du Patrimoine, 2000. 360 pages, 530 ill.

#### ■ Ouvrage avec plusieurs auteurs (hors périodiques)

*Quand la 1<sup>er</sup> de couverture ou la page de titre intérieure mentionne un ou plusieurs responsables scientifiques, on les met comme auteurs principaux en ajoutant "(dir.)" – ou "(ed.)" dans la tradition anglosaxonne :*

**NOM, Prénom (dir.). Titre : sous-titre [année 1<sup>er</sup> parution]. Auteurs secondaires. Mention d'édition. Lieu : Éditeur, année. (Collection, Série). Description matérielle. Autres notes.**

GELAS Bruno, MICOLET Hervé (dir.). *Deleuze et les écrivains : littérature et philosophie*. Nantes : Éditions Cécile Defaut, 2007. 610 p.

*Quand aucun auteur ni responsable scientifique ne figure en page de titre ou 1<sup>ère</sup> de couverture, on ne met pas d'auteur : la référence commence directement par le titre.*

*Enfin, s'il y a plusieurs auteurs ou responsables scientifiques, on indique uniquement les trois premiers et, s'il y en a plus de trois, on ajoute "et al." après leurs noms :*

→ L'ouvrage a jusqu'à 3 auteurs : **Auteur1, Auteur2 et Auteur3.**

→ L'ouvrage a plus de 3 auteurs : **Auteur1, Auteur2, Auteur3 et al.** ou bien **Auteur1 et al.**

GREIMAS Algirdas Julien et Joseph COURTÈS. *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette, 1979. 423 p.

DUCROT Oswald *et al.* *Les mots du discours*. Paris : Minuit, 1980. (Coll. Le sens commun). 243 p.

#### ■ ARTICLE dans un ouvrage collectif ou un périodique

**Auteur(s) de l'article. « Titre de l'article », dans référence de l'ouvrage ou du périodique, sans le nombre de pages. Pages début-fin.**

CORGER, Jean-Claude. « Petite phénoménologie de la locomotion ». Dans MICOLET Hervé (dir.). *Lire Réda*. Lyon : PUL, 1994. (Coll. Lire). Pages 15-29.

*N-B : pour abrégier la mention "pages", on écrira "p." (et non "pp." qui est incorrect).*

#### ■ Particularités des références de périodiques

*Dans la partie de la référence qui décrit le périodique : 1) l'ordre des zones est différent, le lieu d'édition facultatif, 2) on n'indique pas le nombre de pages, 3) il ne faut jamais mettre d'auteur principal pour le périodique lui-même. Ainsi, lorsqu'un numéro de revue mentionne un responsable scientifique, on le fait figurer comme auteur secondaire :*

[...] **Titre du périodique. Année et période éventuelle, numérotation du fascicule, Titre du fascicule. Auteurs secondaires. Lieu d'édition : Éditeur. Autres notes. [...]**

HAMON, Philippe. « Pour un statut sémiologique du personnage ». Dans *Littérature*. Mai 1972, n° 6, *Lectures*. Larousse. Pages 86-110.

DUCROT, Oswald. « Analyses pragmatiques ». Dans *Communications*. 1980, n° 32, *Les actes de discours*. Dirigé par François Récanati. Paris : Seuil. Pages 11-60.

### La référence en note de bas de page

*Lors de la première occurrence d'une œuvre en note (ouvrage ou article), il faut donner la référence bibliographique presque entière, suivie du numéro de la ou des page(s) citée(s) :*

<sup>1</sup> RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *L'Intrigue et le récit historique* [1984]. Paris : Seuil, 1991. (Coll. Points, Essais), p. 94.

*Quand l'ouvrage a déjà été cité dans une note précédente, on abrège la référence grâce à la locution latine "op. cit." :*

• Si l'on a cité une seule œuvre de cet auteur jusque-là, on ne reprend que le nom de l'auteur :

<sup>4</sup> RICŒUR, Paul. *op. cit.*, p. 94.

• Mais si l'on cite plusieurs œuvres de l'auteur, on précise le titre pour éviter toute ambiguïté :

<sup>4</sup> RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *op. cit.*, p. 94.

*Enfin, si l'on cite le même ouvrage dans des notes successives sur la même page, on peut abrégier en utilisant "Ibid." à partir de la deuxième note :*

<sup>4</sup> RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1, *op. cit.*, p. 94.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 115-116.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 121.